

L'agression anglaise contre la Syrie

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

On souligne que cette attaque est injustifiable et que ses auteurs n'ont pas même tenté de l'excuser. Il faut voir la continuation du plan Spears-Churchill, qui vise à profiter de la situation dans laquelle se trouve la France pour s'emparer de son empire.

L'Angleterre a donné pour raison que les Allemands avaient débauché en Syrie. Pourtant, à Mers-el-Kébir, il n'y avait pas d'Allemands, et elle a tenté d'y écraser notre flotte. A Dakar il n'y avait pas davantage, et elle a tenté de nous ravir ce grand port.

Tous ces gestes pouvant bien que l'invasion anglaise a été montée là comme ailleurs, dans le seul intérêt britannique. Il s'agit de se payer sur notre dos de l'échec subi en Orient. Il s'agit aussi de protéger les pétroles d'Irak, dont une partie, d'ailleurs, nous revient, et par conséquent, de servir les intérêts capitalistes de la City.

Soulignons que l'Angleterre engage dans les affaires des troupes gaullistes. Pourtant, de Gaulle avait dit : « Jamais nous ne combattrons la France » et cette promesse solennelle avait même été inscrite dans la convention passée entre lui et M. Churchill.

Aujourd'hui, l'on voit un ancien général français, le traitre Cotroux, promettre à la Syrie et au Liban l'indépendance et la souveraineté, celles-ci devant être sanctionnées par un traité à signer entre la Syrie, le Liban et lui-même.

Lorsque les Anglais, réagissant contre l'atterrissage d'avions allemands en Syrie, ont bombardé les aérodromes syriens, le gouvernement français n'a pas considéré cette réaction comme une agression, mais l'invasion de la Syrie par les troupes anglaises ou mercenaires de l'Angleterre, est un acte d'hostilité contre la souveraineté française.

Dans les cercles gouvernementaux, on envisage la situation et ses développements avec le plus grand calme et le plus grand sang-froid.

Une opération dictée essentiellement par la politique intérieure. New-York, 8 juin. — Le correspondant londonien du « Columbia Evening Post » annonce que l'invasion de la Syrie par l'Angleterre est une opération dictée essentiellement par la politique intérieure.

C'est un apaisement que le commandement britannique apporte à l'opinion publique, qui manifestait ouvertement son inquiétude et son mécontentement après la défaite de Crète.

Ce sont les régiments australiens et néo-zélandais qui ont subi les plus lourdes pertes en Crète.

Berlin, 8 juin. — L'agence D.N.B. apprend que les troupes anglaises qui ont combattu en Crète n'ont perdu que 25 % de leurs effectifs tandis que les régiments australiens et néo-zélandais ont, selon des constatations officielles, subi des pertes s'élevant à 65 %.

Tout comme sur le mont Olympus et devant les Thermopyles, les régiments australiens et néo-zélandais ont dû se sacrifier en Crète, tandis que les troupes anglaises se sont embarquées en toute hâte, évitant ainsi maint combat avec les troupes de débarquement allemandes.

Au Rassemblement national populaire. Paris, 8 juin. — Le premier congrès national du Rassemblement national populaire se tiendra à Paris les 14 et 15 juin. Il établira le programme politique, social et économique du parti, ainsi que les grandes lignes d'un mouvement révolutionnaire tendant à intégrer la France à l'Europe nouvelle.

Le traité secret qui lie de Gaulle à l'Angleterre

Sous ce titre, le « Matin » publie l'information suivante :

C'est un bien curieux document que publie l'« Illustré » du 7 juin, et qui ne manquera pas d'intéresser tous les Français. Il s'agit d'un traité secret, rédigé par Winston Churchill et sanctionné par M. Churchill et sanctionnant les attributions du général félon.

Tout y est soigneusement révisé, et tout y est fait dans la note britannique. Et l'on s'étonne qu'un homme qui n'est pas Anglais ait pu y souscrire sans en être offensé.

Le traité secret qui lie de Gaulle à l'Angleterre, c'est l'acte de collaboration que Winston Churchill adresse le texte du pacte, accompagné d'une lettre dans laquelle il expose la responsabilité du corps de volontaires français. M. Churchill exige dans cette lettre que de Gaulle étende sa responsabilité sur l'acte de trahison sur le monde entier.

Il ne doit pas se tenir à diriger les troupes dissidentes, mais en core il doit commander à tous les Français « ou qu'ils soient », c'est-à-dire aussi bien à ceux demeurés en France que dans les colonies.

Alors, c'est tout le traité de collaboration de la guerre qui est proclamé, mais une véritable guerre civile entre Français.

Le traité secret, proprement dit, que Churchill a envoyé le 7 août à de Gaulle aux fins de signature, se compose de deux parties. La première, dite courtoise, tend à reconnaître de Gaulle comme son corps de volontaires d'unité de la marine (celles-ci sont citées en premier lieu par M. Churchill), des unités de terre d'ailleurs, nous revient, et par conséquent, de servir les intérêts capitalistes de la City.

Dans les six paragraphes de la deuxième partie du traité se trouvent les choses les plus importantes, c'est un adroit système de pièges. Il y est dit textuellement que l'armée de Gaulle doit être purement française. Ce qui veut dire que le caractère d'une force armée française, qui, pour son équipement, doit toujours avoir la priorité sur le matériel de guerre saisi en Angleterre, ne sera pas communiqué à l'ennemi.

Le traité secret, proprement dit, que Churchill a envoyé le 7 août à de Gaulle aux fins de signature, se compose de deux parties. La première, dite courtoise, tend à reconnaître de Gaulle comme son corps de volontaires d'unité de la marine (celles-ci sont citées en premier lieu par M. Churchill), des unités de terre d'ailleurs, nous revient, et par conséquent, de servir les intérêts capitalistes de la City.

Dans les six paragraphes de la deuxième partie du traité se trouvent les choses les plus importantes, c'est un adroit système de pièges. Il y est dit textuellement que l'armée de Gaulle doit être purement française. Ce qui veut dire que le caractère d'une force armée française, qui, pour son équipement, doit toujours avoir la priorité sur le matériel de guerre saisi en Angleterre, ne sera pas communiqué à l'ennemi.

Le traité secret, proprement dit, que Churchill a envoyé le 7 août à de Gaulle aux fins de signature, se compose de deux parties. La première, dite courtoise, tend à reconnaître de Gaulle comme son corps de volontaires d'unité de la marine (celles-ci sont citées en premier lieu par M. Churchill), des unités de terre d'ailleurs, nous revient, et par conséquent, de servir les intérêts capitalistes de la City.

Dans les six paragraphes de la deuxième partie du traité se trouvent les choses les plus importantes, c'est un adroit système de pièges. Il y est dit textuellement que l'armée de Gaulle doit être purement française. Ce qui veut dire que le caractère d'une force armée française, qui, pour son équipement, doit toujours avoir la priorité sur le matériel de guerre saisi en Angleterre, ne sera pas communiqué à l'ennemi.

Le traité secret, proprement dit, que Churchill a envoyé le 7 août à de Gaulle aux fins de signature, se compose de deux parties. La première, dite courtoise, tend à reconnaître de Gaulle comme son corps de volontaires d'unité de la marine (celles-ci sont citées en premier lieu par M. Churchill), des unités de terre d'ailleurs, nous revient, et par conséquent, de servir les intérêts capitalistes de la City.

Dans les six paragraphes de la deuxième partie du traité se trouvent les choses les plus importantes, c'est un adroit système de pièges. Il y est dit textuellement que l'armée de Gaulle doit être purement française. Ce qui veut dire que le caractère d'une force armée française, qui, pour son équipement, doit toujours avoir la priorité sur le matériel de guerre saisi en Angleterre, ne sera pas communiqué à l'ennemi.

Le traité secret, proprement dit, que Churchill a envoyé le 7 août à de Gaulle aux fins de signature, se compose de deux parties. La première, dite courtoise, tend à reconnaître de Gaulle comme son corps de volontaires d'unité de la marine (celles-ci sont citées en premier lieu par M. Churchill), des unités de terre d'ailleurs, nous revient, et par conséquent, de servir les intérêts capitalistes de la City.

Dans les six paragraphes de la deuxième partie du traité se trouvent les choses les plus importantes, c'est un adroit système de pièges. Il y est dit textuellement que l'armée de Gaulle doit être purement française. Ce qui veut dire que le caractère d'une force armée française, qui, pour son équipement, doit toujours avoir la priorité sur le matériel de guerre saisi en Angleterre, ne sera pas communiqué à l'ennemi.

Le traité secret, proprement dit, que Churchill a envoyé le 7 août à de Gaulle aux fins de signature, se compose de deux parties. La première, dite courtoise, tend à reconnaître de Gaulle comme son corps de volontaires d'unité de la marine (celles-ci sont citées en premier lieu par M. Churchill), des unités de terre d'ailleurs, nous revient, et par conséquent, de servir les intérêts capitalistes de la City.

La distribution du gaz redeviendra normale à la fin de la semaine dans notre région

Le bureau de l'Energie du Nord et du Pas-de-Calais informe les consommateurs de gaz que les sociétés gazières de ces deux départements, sauf celles de la région de Lille-Roubaix-Tourcoing et Armentières vont, à partir du mardi 17 juin, reprendre la distribution normale du gaz.

En ce qui concerne Lille-Roubaix-Tourcoing et Armentières, ainsi que les communes de cette région, qui sont alimentées par les sociétés suivantes : Compagnie continentale du gaz, Compagnie Industrielle du gaz de Tourcoing, Société roubaixienne de distribution de gaz et d'électricité de la banlieue de Roubaix, le gaz sera mis à la disposition des abonnés entre 6 et 14 h. et entre 18 h. 30 et 20 heures.

La durée des heures d'émission s'étendra progressivement pendant la semaine et la distribution redeviendra normale vers la fin de la semaine.

Trois bandits lillois, terreur du Faubourg des Postes, sont sous les verrous

Pour leur dernier exploit, ils avaient, en l'attaquant la nuit, soulagé un amie de 32.000 francs.

Tous les trois avaient des surnoms qui ont fait connaître leur nom : « Viadoog », « Charlot le boxeur », « Viadoog » et « Griff ». Ces sobriquets « charmants » s'appliquent respectivement à Charles Farnet, 29 ans, manœuvre, 136, boulevard Victor-Hugo; Félix Renard, manœuvre, 39 ans, 23, rue Balzac, et François Verkeken, 33 ans, journalier, 49, rue Balzac.

Ils étaient constitués dans les trois de la sûreté lilloise, des dossiers bien complets. Ceux de « Viadoog » et de « Griff », étaient chargés de renseignements impressionnants de vols. « Charlot le boxeur » surclassait ses deux comparses avec des condamnations pour coups et blessures, certains attentats, attentats aux moeurs et autres méfaits de second ordre.

Le 29 mai dernier, vers minuit, ils rencontrèrent, dans un café du Faubourg du Sud, une de leurs anciennes connaissances, Elise Vanack, 51 ans, ménagère, domiciliée rue Jeanne-Hachette, allée des Cheminots. Elle avait apporté un surnom.

EN IRAK. Un manifeste de M. Kallani. Damas, 8 juin. — M. Kallani, ancien président du Conseil d'Irak a publié un manifeste à la population irakienne, dans lequel il déclare que, par suite de la trahison de quelques personnes à la solde de l'Angleterre, il a été obligé de quitter le territoire irakien. Il a pris acte que le soi-disant « comité de sécurité » de Bagdad avait rendu la capitale aux Anglais sans opposer la moindre résistance.

Les désordres s'aggravent à Bagdad. Téhéran, 8 juin. — Un député irakien qui s'est enfui de Bagdad a déclaré que les troupes britanniques résistent aux forces britanniques. De source anglaise, on confirme que les désordres s'aggravent à Bagdad et tendent à prendre un caractère général.

Communiqué officiel italien. ROME, 8 JUIN. — Le grand quartier général de l'armée communique ce qui suit : Au cours de la nuit de samedi à dimanche, nos avions ont bombardé les terrains d'aviation de l'île de Malte.

En Afrique du Nord, rien à signaler. Au cours de la nuit du 6 au 7 juin et samedi, notre aviation a attaqué avec succès les batteries et les troupes défenses à Tadmor. Des avions ont été abattus. Des avions ennemis ont survolé Benghazi et Derna.

En Afrique orientale, la bataille dans les secteurs de Galla et Sidama continue. Nos forces assiégées à Ul-Oleifit, dans le secteur de Gondar, ont de nouveau refusé de se rendre. Elles ont effectué des attaques et causé de lourdes pertes à l'ennemi.

CHRONIQUE REGIONALE

Les contrats de culture de légumes secs. Le secrétaire d'Etat au ravitaillement vient d'attirer l'attention du Bureau régional de répartition des légumes secs et produits dérivés, sur le fait que tous les cultivateurs n'ont pas encore souscrit des contrats de culture.

Ceux-ci ne couvrent que les trois quarts des terres propres à cette culture. L'attention des cultivateurs est attirée sur le fait que ceux qui n'auront pas de contrats d'ensemencement rendus obligatoires, sera bloqué sans qu'ils puissent en disposer librement.

Le Bureau de répartition espère que son appel sera entendu et que tous les cultivateurs, sans exception, auront souscrit un contrat avant la fin de ce mois.

Deux médecins de notre région viennent de recevoir la croix de guerre. Deux médecins de Lille et le docteur Henri Leclair, de Wambrechies, avec le grade de chevalier, ont été décorés par le ministre de la Santé publique.

L'organisation d'un concours départemental de taureaux. Lors d'une récente réunion, le Comité départemental de la production agricole a organisé le concours départemental de taureaux.

Le règlement détaillé du concours sera communiqué par le Comité départemental. Toutes les demandes d'engagements doivent être parvenues à la direction des Services agricoles, 15, rue de Valenciennes, à Lille, pour le 5 juillet, dernier délai.

L'activité du Comité de surveillance des prix. Au cours de la troisième séance du 14 mai, 254 procès-verbaux ont été rapportés pour infractions à la réglementation des prix.

Les examens d'entrée en sixième aux lycées Fénélon et Faidherbe. L'examen d'entrée dans les classes de 6^{ème} des lycées Fénélon et Faidherbe a eu lieu le 20 juin.

Un Anversois est victime d'un vol à Lille. M. Michéal Nicotian, demeurant 80 avenue Cogel, à Anvers, avait remis à camionnette automobile rue Henri-Favre, pendant la nuit du 6 au 7 juin, pendant la nuit un voleur a dérobé une roue de secours d'une valeur de 2.000 francs.

Deux jumeaux erraient la nuit rue de Valmy. Mme Demoiseau, 38, rue Louis-Favre, recevait samedi, vers 23 h., son domicile, lorsque passant rue de Valmy, elle rencontra deux enfants qui se disputaient sur le trottoir.

Une bande de cambrioleurs, qui déroba 175 kilos de beurre et 150 kilos de margarine à la biscuiterie Geslot et Voreux, à Faches-Thumesnil, est arrêtée à Lille. Dans le courant du mois de mai, les 17 et 31, des cambrioleurs s'étaient introduits, pendant la nuit, dans les magasins à Faches-Thumesnil, et avaient emporté, la première fois, 30 kilos de beurre, la seconde fois, 125 kilos de beurre et 150 kilos de margarine.

On revise, à Vichy, une loi religieuse datant de la Restauration. Vichy, 8 juin. — Aux termes de la loi du 20 mai, qui a été promulguée au Journal officiel, le général de Gaulle a publié un manifeste à la population irakienne, dans lequel il déclare que, par suite de la trahison de quelques personnes à la solde de l'Angleterre, il a été obligé de quitter le territoire irakien.

Entre le coucher du soleil et son lever. CE SOIR, à 21 h. 50. DEMAIN, à 5 h. 49. L'OBSCURCISSEMENT des lumières doit être TOTAL.

NORD à Rumilly. Une perquisition fructueuse. A Rumilly, une perquisition opérée chez la dame Fabre, dont le mari, après une scène tragique, fut trouvé mort et ligoté, donna des résultats au point de vue du pillage accompli par le milieu qui constituait

qu'une manche courte laissait voir. — Demandez-moi pardon ! répétait-il. Et puis, mettez-vous à genoux, comme ça se fait ! Je suis un homme, vous devez m'obéir !... Je suis très tranquille et ne s'en rendait pas compte.

LE CULTE DE NOTRE-DAME DE TOUTE BONTÉ A SAINT-JEAN-BAPTISTE

La messe d'actions de grâces demandée par les habitants de la rue Philibert-Delorme



Nous avons marqué, il y a quelques jours, l'anniversaire de cette nuit du 10 juin 1940, au cours de laquelle un incendie ravageait les édifices de la paroisse de Notre-Dame de Toute Bonté, située boulevard du Cateau et rue Sainctelette.

La messe d'actions de grâces demandée par les habitants de la rue Philibert-Delorme. Nous avons marqué, il y a quelques jours, l'anniversaire de cette nuit du 10 juin 1940, au cours de laquelle un incendie ravageait les édifices de la paroisse de Notre-Dame de Toute Bonté, située boulevard du Cateau et rue Sainctelette.

La messe d'actions de grâces demandée par les habitants de la rue Philibert-Delorme. Nous avons marqué, il y a quelques jours, l'anniversaire de cette nuit du 10 juin 1940, au cours de laquelle un incendie ravageait les édifices de la paroisse de Notre-Dame de Toute Bonté, située boulevard du Cateau et rue Sainctelette.

La messe d'actions de grâces demandée par les habitants de la rue Philibert-Delorme. Nous avons marqué, il y a quelques jours, l'anniversaire de cette nuit du 10 juin 1940, au cours de laquelle un incendie ravageait les édifices de la paroisse de Notre-Dame de Toute Bonté, située boulevard du Cateau et rue Sainctelette.

La messe d'actions de grâces demandée par les habitants de la rue Philibert-Delorme. Nous avons marqué, il y a quelques jours, l'anniversaire de cette nuit du 10 juin 1940, au cours de laquelle un incendie ravageait les édifices de la paroisse de Notre-Dame de Toute Bonté, située boulevard du Cateau et rue Sainctelette.

La messe d'actions de grâces demandée par les habitants de la rue Philibert-Delorme. Nous avons marqué, il y a quelques jours, l'anniversaire de cette nuit du 10 juin 1940, au cours de laquelle un incendie ravageait les édifices de la paroisse de Notre-Dame de Toute Bonté, située boulevard du Cateau et rue Sainctelette.

La messe d'actions de grâces demandée par les habitants de la rue Philibert-Delorme. Nous avons marqué, il y a quelques jours, l'anniversaire de cette nuit du 10 juin 1940, au cours de laquelle un incendie ravageait les édifices de la paroisse de Notre-Dame de Toute Bonté, située boulevard du Cateau et rue Sainctelette.

La messe d'actions de grâces demandée par les habitants de la rue Philibert-Delorme. Nous avons marqué, il y a quelques jours, l'anniversaire de cette nuit du 10 juin 1940, au cours de laquelle un incendie ravageait les édifices de la paroisse de Notre-Dame de Toute Bonté, située boulevard du Cateau et rue Sainctelette.

La messe d'actions de grâces demandée par les habitants de la rue Philibert-Delorme. Nous avons marqué, il y a quelques jours, l'anniversaire de cette nuit du 10 juin 1940, au cours de laquelle un incendie ravageait les édifices de la paroisse de Notre-Dame de Toute Bonté, située boulevard du Cateau et rue Sainctelette.

La messe d'actions de grâces demandée par les habitants de la rue Philibert-Delorme. Nous avons marqué, il y a quelques jours, l'anniversaire de cette nuit du 10 juin 1940, au cours de laquelle un incendie ravageait les édifices de la paroisse de Notre-Dame de Toute Bonté, située boulevard du Cateau et rue Sainctelette.

La messe d'actions de grâces demandée par les habitants de la rue Philibert-Delorme. Nous avons marqué, il y a quelques jours, l'anniversaire de cette nuit du 10 juin 1940, au cours de laquelle un incendie ravageait les édifices de la paroisse de Notre-Dame de Toute Bonté, située boulevard du Cateau et rue Sainctelette.

VEILLONS

Il fallait peut-être s'y attendre. La morale de ce roman n'est pas une hausse et c'est sensible, même en des exemples assez modestes. C'est ainsi que la propriété d'autrui et le respect de son droit ont subi un rude coup depuis les « beaux jours » du pillage.

Nous recevons des plaintes de jardinières et nous-mêmes avons relaté dans nos colonnes, au sujet de certaines ruelles opérées la nuit dans des potagers par des individus sans scrupule.

Il fallait peut-être s'y attendre. La morale de ce roman n'est pas une hausse et c'est sensible, même en des exemples assez modestes. C'est ainsi que la propriété d'autrui et le respect de son droit ont subi un rude coup depuis les « beaux jours » du pillage.

Nous recevons des plaintes de jardinières et nous-mêmes avons relaté dans nos colonnes, au sujet de certaines ruelles opérées la nuit dans des potagers par des individus sans scrupule.

Il fallait peut-être s'y attendre. La morale de ce roman n'est pas une hausse et c'est sensible, même en des exemples assez modestes. C'est ainsi que la propriété d'autrui et le respect de son droit ont subi un rude coup depuis les « beaux jours » du pillage.

Nous recevons des plaintes de jardinières et nous-mêmes avons relaté dans nos colonnes, au sujet de certaines ruelles opérées la nuit dans des potagers par des individus sans scrupule.

La causerie de M. Léopold Lamote au Cercle Union. C'est devant un grand nombre d'auditeurs que M. Léopold Lamote, le distingué vice-président de la Fédération des Amateurs de Football de la région, a donné dimanche dernier, dans la salle du café Pandore, rue Pavée, la causerie tant attendue sur le football.

La causerie de M. Léopold Lamote au Cercle Union. C'est devant un grand nombre d'auditeurs que M. Léopold Lamote, le distingué vice-président de la Fédération des Amateurs de Football de la région, a donné dimanche dernier, dans la salle du café Pandore, rue Pavée, la causerie tant attendue sur le football.

La causerie de M. Léopold Lamote au Cercle Union. C'est devant un grand nombre d'auditeurs que M. Léopold Lamote, le distingué vice-président de la Fédération des Amateurs de Football de la région, a donné dimanche dernier, dans la salle du café Pandore, rue Pavée, la causerie tant attendue sur le football.

La causerie de M. Léopold Lamote au Cercle Union. C'est devant un grand nombre d'auditeurs que M. Léopold Lamote, le distingué vice-président de la Fédération des Amateurs de Football de la région, a donné dimanche dernier, dans la salle du café Pandore, rue Pavée, la causerie tant attendue sur le football.

La causerie de M. Léopold Lamote au Cercle Union. C'est devant un grand nombre d'auditeurs que M. Léopold Lamote, le distingué vice-président de la Fédération des Amateurs de Football de la région, a donné dimanche dernier, dans la salle du café Pandore, rue Pavée, la causerie tant attendue sur le football.

La causerie de M. Léopold Lamote au Cercle Union. C'est devant un grand nombre d'auditeurs que M. Léopold Lamote, le distingué vice-président de la Fédération des Amateurs de Football de la région, a donné dimanche dernier, dans la salle du café Pandore, rue Pavée, la causerie tant attendue sur le football.

La causerie de M. Léopold Lamote au Cercle Union. C'est devant un grand nombre d'auditeurs que M. Léopold Lamote, le distingué vice-président de la Fédération des Amateurs de Football de la région, a donné dimanche dernier, dans la salle du café Pandore, rue Pavée, la causerie tant attendue sur le football.

La causerie de M. Léopold Lamote au Cercle Union. C'est devant un grand nombre d'auditeurs que M. Léopold Lamote, le distingué vice-président de la Fédération des Amateurs de Football de la région, a donné dimanche dernier, dans la salle du café Pandore, rue Pavée, la causerie tant attendue sur le football.

La causerie de M. Léopold Lamote au Cercle Union. C'est devant un grand nombre d'auditeurs que M. Léopold Lamote, le distingué vice-président de la Fédération des Amateurs de Football de la région, a donné dimanche dernier, dans la salle du café Pandore, rue Pavée, la causerie tant attendue sur le football.